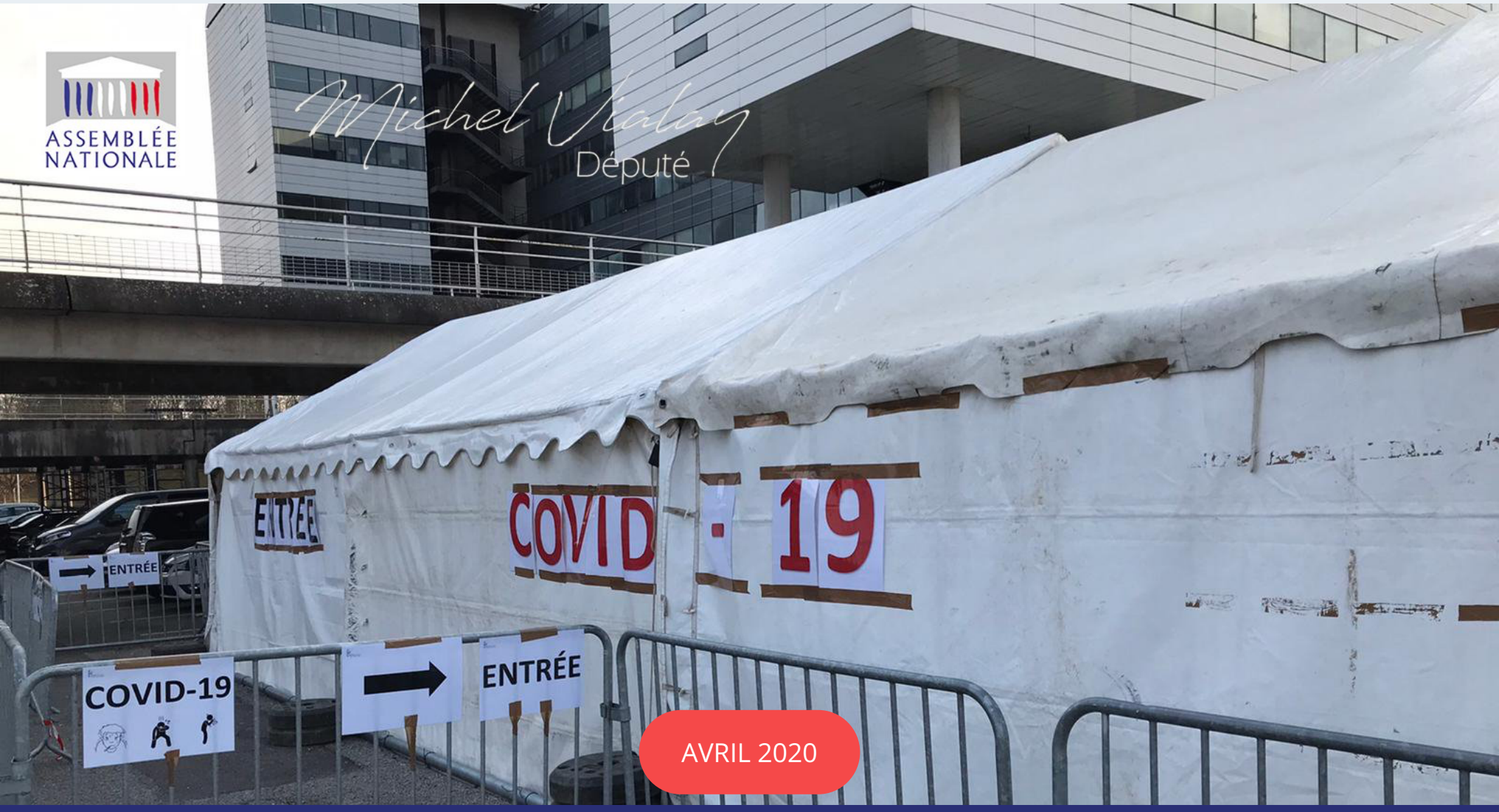

Newsletter de Michel Vialay, votre député

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

En ces temps où **nous sommes durement frappés par une pandémie mondiale**, **je veux tout d'abord rendre hommage aux soignants** qui sont en première ligne dans ce combat contre le Covid 19.

Leur engagement au service des autres **est remarquable**, au mépris des risques qu'ils prennent et des difficultés logistiques qu'ils rencontrent.

Notre santé est notre bien le plus précieux, et ils sont les soldats qui se lèvent pour la préserver, alors que leurs conditions d'exercice sont catastrophiques.

Je veux aussi remercier tous ceux qui bravent le virus au quotidien, tous les actifs des secteurs publics et privés qui sont au contact du public **pour assurer leurs missions au service du pays** : policiers, gendarmes, pompiers, services publics, établissements privés de santé, commerçants, …

L'heure est à l'unité nationale et à la gestion de la crise sanitaire planétaire qui nous frappe.

Mais, au regard des dysfonctionnements et des défaillances manifestes, **les français se posent de nombreuses questions** :

- Pourquoi avoir attendu fin février pour commander des masques, qui font aujourd'hui cruellement défaut pour tous ceux qui devraient en porter ?

- Pourquoi ne pas avoir retenu une stratégie de dépistage massif et systématique, alors que les pays qui ont fait ce choix ont limité la propagation de la pandémie en traitant les malades, limitant de fait leur temps de contagion pour les autres ?

- Pourquoi les établissements privés, à qui il a été demandé de repousser toutes les interventions non prioritaires pour libérer des lits, voient leurs moyens rendus disponibles très peu sollicités ?

- Pourquoi a-t-on choisi une première période 15 jours pour le confinement, alors que tout le monde savait que cette durée était notoirement insuffisante au regard de la durée de contagion ?

- Pourquoi freiner la prescription de la chloroquine quand Didier Raoult, Professeur Français de renommée mondiale, et plusieurs études en montrent les effets sur le virus ?

La Commission d'enquête parlementaire que Damien Abad, le Président du Groupe des Députés « Les Républicains », a décidé de créer **à l'automne prochain**, **devra y répondre, car il sera indispensable de tirer des leçons** et d'adapter nos modèles pour être mieux armés si une crise sanitaire identique se présentait de nouveau.

Pour ma part, il est clair que **le budget de la santé ne doit plus être une ligne budgétaire d'ajustement.**

Michel Vialay,

votre député

La crise sanitaire du Covid 19 se double d'une crise économique sans précédent.

Avec une violence et une brutalité inouïes, nous subissons, tel un double choc, l'**effondrement simultané de l'offre et de la demande.**

Les chiffres d'affaires des entreprises se sont effondrés quasiment **du jour au lendemain**. Beaucoup de professionnels ont dû arrêter leurs activités immédiatement, sans avoir aucune contrepartie pour régler leurs charges.

C'est dans ce contexte que les « **Mesures d'urgence économique et d'adaptation à la lutte contre l'épidémie de Covid 19** autorise le Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures spécifiques, afin de protéger les entreprises menacées par la crise sanitaire et limiter les cessations d'activité.

Il était indispensable d'être très réactif face à la brutalité de la crise sur l'économie, et **le Groupe des Députés « Les Républicains » a voté ce texte**, qui prévoit notamment :

- La garantie de l'Etat, à hauteur de 300 milliards d'euros, pour tous les prêts bancaires octroyés entre le 1er mars 2020 et le 31 décembre 2020 ;
- La création d'un dispositif de financement du chômage partiel, à hauteur de 84% du salaire net ou de 100% pour un salaire au SMIC ;

- Le report des charges sociales et fiscales, voire leur annulation dans des cas spécifiques ;
- La création d'un fonds de solidarité pour les commerces non alimentaires, les entreprises de restauration fermée, les artisans et TPE, avec une aide rapide de 1.500 euros (sur déclaration), pour ceux dont le chiffre d'affaires a diminué de 70% entre mars 2019 et mars 2020 ;
- Le report ou étalement du paiement des loyers et des factures d'énergie pour les TPE ;
- Un soutien exceptionnel aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 millions d'euros
- La modification du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit de la fonction publique pour protéger les entrepreneurs et les travailleurs (limitation des ruptures de contrats de travail, recours au chômage partiel, réforme des congés payés, dérogation au temps de travail …).

Bien sûr, **ces premières mesures d'urgence ne suffiront pas**, par elles-mêmes, à gommer dans le temps les effets de la crise que nous vivons, et je m'inquiète pour toutes ces entreprises qui sont en fragilité et dans le flou total.

Au demeurant, **personne**, à ce jour, **n'est en mesure d'imaginer tous les impacts de cette crise mondiale sur notre économie.**

Le moment venu, il sera indispensable d'apporter un soutien massif à nos entreprises pour leur permettre de redécoller économiquement.

L'Union Européenne ne peut se construire en catimini !

Alors que l'Union Européenne fait face à une crise majeure, dont les conséquences sociales et économiques seront immenses, **alors que la situation commande de se concentrer sur l'urgence absolue qu'impose le coronavirus, une décision a été prise en catimini** par les Etats-membres, soutenue par le Gouvernement Français, visant à ouvrir les discussions en vue d'un futur **élargissement de l'Union Européenne à la Macédoine du Nord et à l'Albanie**.

Bien sûr, ces deux pays sont dans la sphère géographique de l'Europe.

Mais **avant de continuer de s'élargir, il est indispensable que l'Union Européenne réforme** préalablement et en profondeur **son fonctionnement, et fasse preuve de son efficacité**, tant celle-ci fait gravement défaut dans la gestion de la crise sanitaire que nous vivons.

Par ailleurs, pour l'un de ces deux pays, l'Albanie, un faisceau d'informations convergentes montrent que les revenus d'activités illégales représentent plus d'un tiers du PIB de ce pays. Comment l'accepter ?

Cette décision d'Emmanuel Macron est en d'autant plus inquiétante, et c'**est irresponsable** !

LIRE

HOMMAGE à **ALBERT UDERZO**

Avec la disparition du père d'Astérix, c'est non seulement un dessinateur exceptionnel qui nous quitte, mais c'est aussi un ami de Mantes-la-Jolie que nous perdons.
Avec le soutien de l'association « Bulles de Mantes », organisatrice du Festival de BD de Mantes-la-Jolie, Albert Uderzo avait, en effet, accepté de donner son nom à une des écoles de la ville, et cela avait été le début de son affection particulière pour notre commune.
Sa gentillesse et son humilité nous manqueront autant que son talent mondialement reconnu.

LIRE

DISPARITION DE **PATRICK DEVEDJIAN**

Ancien Ministre, esprit libre, courageux et engagé, Patrick Devedjian était avant tout un grand serviteur de la France et de son département des Hauts-de-Seine.

Victime du Covid 19, les paroles sont vaines face à la brutalité de son décès et à la douleur qui frappe sa famille et ses proches, et je leur adresse toutes mes condoléances.

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie*
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

© 2017 All rights reserved-cmconseils.